



Formation Spécialisée DIRCOFI Nord du 13 juin 2024

Motion CGT sur la souffrance au travail

Madame la Présidente,

aujourd'hui, les représentants CGT s'adressent à vous avec une gravité certaine, car il est question de la souffrance au travail d'un certain nombre de nos collègues, causée par un management inadéquat et parfois autoritaire.

Nous observons avec une inquiétude croissante les répercussions désastreuses de ces pratiques sur la santé mentale et physique de nos collègues. Les arrêts maladie se multiplient et les témoignages de stress intense, d'anxiété, et même de dépression se font de plus en plus nombreux. Certains ont demandé ou envisagent de demander leur mutation quand cela est possible. D'autres sont honteusement invités à changer de service.

Malheureusement, nous avons le sentiment que la direction ne prend pas pleinement conscience de l'ampleur de cette souffrance. Minimiser ces situations, parler de "mal-être" sans reconnaître la gravité des faits, c'est non seulement irresponsable, mais aussi dangereux. Un tel déni risque d'aggraver la situation, d'éroder davantage le moral de nos collègues qui attendent de la bienveillance et de la sécurité de la part de leur direction.

Vous le savez, la CGT se positionne fermement contre ces dérives managériales. Notre rôle est de veiller sans relâche aux conditions de travail des agents, d'alerter sur les dysfonctionnements et de proposer des solutions pour y remédier. Nous ne pouvons tolérer que des

comportements hostiles et des pratiques de management toxiques continuent de dégrader l'environnement de travail.

Un management bienveillant repose sur la confiance et le respect mutuel à tous les niveaux hiérarchiques. Il s'agit d'écouter activement, sans les juger, les préoccupations des agents, de reconnaître leurs efforts et de les soutenir dans leurs défis quotidiens. Nous savons tous ici que la mission des agents de la DIRCOFI Nord est complexe voire dangereuse. Nous gardons tous à l'esprit le drame de Bullecourt qui hante nos collègues vérificateurs et les chefs de brigades. Les pressions exogènes que subissent nos collègues sont quotidiennes. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre qu'à ces difficultés, s'ajoute un management autoritaire et mal veillant.

Nous vous avons fait part lors d'une audience, d'une situation grave de management au sein d'une brigade. Une fiche de signalement a été rédigée en ce sens. Quatre agents ont été mis en arrêt maladie pour des durées suffisamment importantes et nécessaires à la préservation de leur santé.

Ces situations de souffrance n'ont que trop duré. Notre inquiétude et notre responsabilité collective au sein de cette instance, nous obligent à agir avant qu'il ne soit trop tard.

Il est impératif et urgent que des mesures concrètes soient prises immédiatement pour préserver la sécurité des agents, préserver le service et améliorer la qualité du management dans ce service mais aussi partout où c'est nécessaire.

Les représentants CGT sont particulièrement préoccupés par les conséquences que ces situations ont sur la santé psychologique et physique de nos collègues, ainsi que sur la réponse apportée par notre direction.

Cette situation est en contradiction flagrante avec les valeurs de notre institution et les normes de bien-être au travail.

Dès-lors, et conformément aux dispositions du Code du travail et plus précisément aux articles suivants :

- **Article L4121-1** : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »
- **Article L4121-2** : « L'employeur met en œuvre ces mesures sur le fondement des principes généraux de prévention qui comprennent notamment : éviter les risques, évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités, combattre les risques à la source, adapter le travail... »

En outre, la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail au sein de la DIRCOFI Nord a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale des agents.

Ainsi, nous, membres CGT à la formation spécialisée, sollicitons la mise en place d'une enquête dans le cadre de cette instance afin :

1. d'évaluer la situation de souffrance au travail et identifier les facteurs contributifs.
2. proposer des recommandations pour améliorer les conditions de travail et le climat social au sein du service.
3. assurer le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations afin de garantir un environnement de travail sain et respectueux.

Enfin, et sous couvert de la Formation Spécialisée, nous demandons la mise en place urgente d'un groupe de travail visant à prévenir les risques psychosociaux liés à au management. Ce groupe de travail devra inclure la présence indispensable des acteurs de prévention, afin de garantir que toutes les perspectives et expertises nécessaires soient mobilisées pour résoudre cette crise.

Nous exhortons la direction à agir avec la responsabilité qui lui incombe. Il en va de la santé de nos collègues. Un management bienveillant et respectueux doit être une exigence à tous les niveaux hiérarchiques. Ne pas agir maintenant serait une faute grave dont les conséquences seraient dramatiques.

Nous vous remercions de votre attention

Les représentants CGT